

***DISCOURS PRONONCÉ par M. Jacques BERTOMMMIEUX,
membre du Haut-Conseil aux Rapatriés,
à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux Harkis
et aux autres membres des formations supplétives,
le 25 septembre 2010***

Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs les élus,
Messieurs les Représentants des Autorités Militaires,
Messieurs les Porte-drapeaux,
Chers amis,

Voici 10 ans que la République Française, par son Président Jacques Chirac, instaurait la journée d'Hommage National aux Harkis et à tous les membres des formations supplétives en Algérie.

En tant que Président de l'association « Mémoire d'hier et d'aujourd'hui » et membre du Haut-Conseil des rapatriés, je suis fier d'être parmi vous aujourd'hui afin d'honorer la mémoire de ceux qui nous ont précédé... témoigner publiquement de ma gratitude envers tous ceux qui ont soutenu ces courageux combattants... apporter enfin ma contribution à la défense de la communauté Harkie en région Midi-Pyrénées.

(1. Le devoir de mémoire)

Oui, la mémoire est un devoir, un devoir de vérité.
Elle s'enracine dans l'amour de notre culture.
Elle est le maillon de transmission pour nos enfants.
Elle est source d'apaisement pour nos jeunes à venir.

Un proverbe kabyle le dit bien : « On ne meurt vraiment que lorsque plus personne ne pense à vous. » Nous portons avec fierté la mémoire de nos pères et nous avons le souci de la transmettre à nos propres enfants. Maintenir vivant le souvenir des pages héroïques ou des heures sombres de notre histoire commune, voilà ce qui fait avant tout la grandeur de la France et maintient efficacement l'unité entre tous les Français.

Cette journée du 25 septembre est justement le moyen le plus approprié pour se rappeler du passé et construire un pont vers l'avenir.

Nos pères Harkis étaient des hommes forts, solides et courageux.

Parce qu'ils ont cru qu'une autre voie que celle du terrorisme pouvait être suivie pour conduire l'Algérie vers son indépendance, ces combattants, malgré la souffrance, le sang versé, les injustices, les tortures et la mort, ont défendu corps et âme le drapeau de la France et les valeurs de la République Française.

Je voudrais évoquer devant vous cette valeur de fidélité dont ces hommes ont fait preuve envers et contre tout. Si, après l'annonce de l'indépendance de l'Algérie et les accords d'Evian du 18 mars 1962, certains responsables politiques de l'époque ont pu penser que les Harkis allaient désertier massivement l'Armée Française : ils se sont trompés ! Unis dans leur devoir, ces patriotes exemplaires n'ont jamais renié leur Fidélité, leur Honneur et leur Dignité. Ils furent innombrables ces Harkis dont la loyauté envers l'Armée française leur coûta la vie, pourchassés, torturés et finalement massacrés au cours de représailles sanglantes, entraînant bien souvent leur famille tout entière dans la mort ; ou bien, forcés de quitter précipitamment le sol algérien où ils étaient nés, ils s'embarquèrent avec amertume et tristesse vers une Métropole qui les accueillit comme des intrus et multiplia les vexations à leur égard. Il faut rappeler aujourd'hui avec force que jamais, cependant, les Harkis n'ont cessé d'aimer la France et de lui faire confiance.

C'est pourquoi nous devons nous souvenir aujourd'hui de l'exil dont nos parents et nous, enfants de Harkis, avons souffert...

Nous devons nous souvenir aujourd'hui des conditions pénibles dans lesquelles nous avons été accueillis sur le sol Français, parqués dans des camps pendant des mois, parfois des années, dans des conditions indignes de la Patrie des Droits de l'Homme...

Nous devons nous souvenir aujourd'hui de tous ces mots insultants qui ont si souvent blessé et fait couler tant de larmes des yeux de nos pères et de nos mères.

(2. Témoigner de ma gratitude envers ceux qui ont soutenu ces courageux combattants)

Je voudrais maintenant exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont soutenu l'espérance de ces courageux combattants : l'Armée Française tout d'abord ; les Français d'Algérie ensuite ; les femmes des Harkis enfin.

C'est grâce à l'Armée Française que tant de Harkis purent échapper à la haine et à la folie meurtrières. Certains officiers, n'écoulant que la voix de

leur conscience, n'ont pas hésité à désobéir aux ordres de leurs supérieurs pour sauver des milliers de Harkis qui, sans eux, auraient été abandonnés aux griffes du FLN. Je pense notamment à mon ami le Général François MEYER qui, à lui seul, sauva plus de 300 Harkis. Ils ont agi en hommes « justes », accomplissant leur devoir militaire et leur devoir humain auprès de leurs frères d'armes.

Je voudrais exprimer ma gratitude également aux Français d'Algérie, les « Pieds-Noirs », car ils ont participé à la construction de l'Algérie. Ils ont soigné, éduqué, transmis leur savoir-faire. Ils ont apporté et partagé avec joie la culture française. Eux-aussi victimes du cessez-le-feu et des accords d'Evian non respectés, il est important de les mettre à l'honneur aujourd'hui.

Je voudrais enfin rappeler le courage des femmes de Harkis. Dans une période de troubles et de violences, elles furent forcées d'abandonner leur village, leur terre natale, leur culture et leur langue pour suivre leurs maris en exil. Elles ont enduré, elles-aussi, les pénibles conditions de survie dans les camps où furent accueillies leurs familles dès leur arrivée sur le sol français. Elles durent, une fois rendues à leur liberté s'adapter, au prix de mille difficultés, à la vie en Métropole, faire face aux rejets et à toutes les formes de discrimination. Nous qui sommes leurs enfants, nous devons à leur mémoire de saluer leur héroïsme discret et quotidien.

(3. apporter ma contribution à la défense de la communauté Harkie en région Midi-Pyrénées)

Il est inutile de dire que nous, les enfants de la deuxième génération, nous avons subi et vécu les traumatismes de nos parents. Nous sommes tous conscients des blessures morales, psychologiques et sociales que ces événements ont engendrées. Nous sommes reconnaissants des efforts consentis par la France pour soulager ces blessures. Mais nous sommes conscients également de l'insuffisance de ces efforts, jusqu'à aujourd'hui, et surtout du risque d'oubli, de banalisation et d'indifférence de la part d'une société généreuse, mais bien plus souvent préoccupée d'aide humanitaire envers les pays lointains que de justice envers ses propres citoyens... Les inscriptions racistes découvertes sur des tombes Harkies du carré musulman du cimetière de Vienne, profanées en mai dernier, sont là pour nous rappeler à la vigilance.

Depuis leur rapatriement, les Harkis ne cessent de dénoncer l'abandon des responsables politiques d'hier et la relative indifférence dont ils souffrent encore aujourd'hui. Blessée au cœur de son identité, la communauté Harkie souffre encore.

Malgré les nombreuses initiatives prises par les gouvernements successifs, la communauté Harkie est encore en attente de solutions capables de résoudre définitivement les problèmes d'ordre moral, économique, social, éducatif et politique qui perdurent depuis 48 ans. Cette communauté attend encore que soit officiellement reconnu l'abandon et le massacre de 150 000 de ses membres désarmés au cours du seul été 1962.

Voilà pourquoi je désire apporter ma contribution à la défense de la communauté Harkie en région Midi-Pyrénées. Comme je l'ai évoqué au début de mon discours, j'ai créé il y a presque 10 ans l'association « Mémoire d'hier et d'aujourd'hui » pour continuer à faire vivre ce patrimoine dont nous sommes héritiers.

Dans le cadre de mes activités associatives et du Haut-Conseil des rapatriés, je travaille pour perpétuer cette mémoire, apporter mon aide aux familles de Harkis et contribuer à une réconciliation nationale.

Mon action personnelle et celle de l'association que je préside s'inscrivent en cohérence avec plusieurs initiatives prises récemment par le Gouvernement. Je voudrais en citer trois :

- La première consisterait en une modification de la loi du 23 février 2005 « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés ». Cette loi accorde à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'Armée Française issus des anciens départements français d'Algérie la place éminente à laquelle ils ont droit ; cependant, certains de ses articles n'ont jamais été appliqués. C'est le cas de l'article 5 qui « interdit toute injure ou diffamation envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur qualité vraie ou supposée de harki, d'ancien membre des formations supplétives ou assimilés » : cet article a été jugé inapplicable par la XIIème Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Les insultes contre les Harkis peuvent donc se poursuivre, en toute impunité... A ce sujet, Mr le Secrétaire d'État, Mr Hubert FALCO, a déclaré : « Il est inadmissible qu'en 2009, dans notre pays, on puisse insulter les Harkis parce qu'ils sont Harkis, les injurier et le faire sans craindre d'être puni. »

La proposition de loi n°1909 du 15 septembre 2009 a donc pour but de faire condamner toute forme de diffamation ou d'injure envers les Harkis. Les condamnations seraient assorties d'amendes ou de peines de prison. Nous attendons de connaître le sort de ce projet de loi dans le courant du mois de Septembre.

- La seconde initiative du Gouvernement concerne le « Plan-emploi » en faveur des enfants de Harkis. Beaucoup de ces jeunes en effet, n'ayant pu bénéficier d'une formation scolaire convenable en raison de la situation difficile de leurs parents, se trouvent en situation d'échec professionnel et de chômage.

Ce Plan devrait être renforcé d'ici la fin de l'année 2010. Nous attendons des autorités un meilleur suivi des jeunes Harkis privés d'emploi.

- Enfin, la troisième initiative concerne le projet de création d'une « Fondation de la Mémoire », qui devrait normalement être officialisée au cours de ce mois de septembre. Cette Fondation sera, aux dires de Monsieur Hubert FALCO, « un outil indépendant qui mettra en œuvre des chantiers relatifs à la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Elle sera le réceptacle des mémoires de tous les Français expatriés. »

En qualité de Président d'association et membre du Haut-Conseil des rapatriés, je souhaite vivement que nos dirigeants politiques poursuivent résolument leur action afin de résoudre les derniers problèmes qui se posent encore, et offrir aux descendants des combattants d'Algérie une égalité des chances à laquelle ils ont droit plus encore que bien d'autres.

En cette journée d'hommage national, je suis animé par l'espérance que tous nos efforts conjugués vont enfin rétablir la Justice en faveur de la Communauté Harkie, et je renouvelle ma confiance en une France unie, respectueuse de son Histoire et fidèle à ses valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Je vous remercie de votre attention.